

Compte en monnaie étrangère



Le **compte en monnaie étrangère** se prête parfaitement à des paiements réguliers ou à des opérations de placement en devises, comme le dollar, la livre sterling ou le yen.

Convient

Aux particuliers et aux entreprises effectuant régulièrement des paiements ou des opérations de placement en monnaie étrangère

Avantages

- Opérations bancaires à l'étranger réalisées en toute simplicité, sans perte de change
- Disponible dans les monnaies les plus courantes
- Pas de perte de marge lors de la conversion
- Pas d'impôt anticipé

Taux d'intérêt

Compte non rémunéré

Conditions de retrait

Aucune restriction; totalité de l'avoir disponible en tout temps

Modalités

- Ouverture de compte: gratuite
- Tenue de compte: frais d'écriture: CHF -.50 par comptabilisation
Les transactions sur les opérations sur titres, de négoce, de prévoyance et de crédit de même que les comptabilisations via E-Banking sont gratuites.
- Relevé de compte: CHF 1.- par relevé
- Boucllement de compte: CHF 10.- par boucllement
- Impôt anticipé: aucun
- Clôture de compte: CHF 10.-
- Frais de port: selon le tarif de La Poste

Prestations supplémentaires

- Carte bancaire Banque Coop: non proposée
- Carte Maestro: non proposée
- MasterCard/carte Visa: non proposées
- Bulletins de versement: non proposés
- Ordres de paiement: payants
- Ordres permanents: payants
- E-Banking: proposé

Remarque

Agio/disagio pour les versements/paiements: 1% (min. CHF 20.-) sur le montant au comptant

Informations supplémentaires

www.banquecoop.ch

